



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

lutte contre les violences faites aux femmes

Question au Gouvernement n° 317

Texte de la question

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

M. le président. La parole est à Mme Laëtitia Romeiro Dias, pour le groupe La République en marche.

Mme Laëtitia Romeiro Dias. Ma question s'adresse à Mme la secrétaire d'État à l'égalité entre les femmes et les hommes. La mort d'une femme sous les coups de son partenaire n'est pas l'affaire d'une femme, mais celle d'une société et d'un État. Une femme réduite au silence, c'est l'affaire de tous !

En France, chaque année, 216 000 femmes âgées de 18 à 75 ans sont victimes de violences physiques et/ou sexuelles de la part de leur partenaire actuel ou passé. Une femme meurt tous les trois jours sous les coups de son compagnon. Ces chiffres sont relativement constants et ce, depuis de nombreuses années. Nous le regrettons parce qu'ils expriment une société où la violence entre les femmes et les hommes est encore trop grande, trop souvent tolérée sous le masque de la passion.

Madame la secrétaire d'État, je vous sais particulièrement attachée, tout comme moi, à la régression de ces chiffres, pour construire les bases d'une société apaisée et d'égalité entre les femmes et les hommes. Le 25 novembre, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le Président de la République, dont nous soutenons l'action, lancera officiellement la grande cause du quinquennat pour l'égalité femmes-hommes. Par ailleurs, nous savons qu'un projet de loi sur les violences sexistes et sexuelles est en cours d'élaboration, et nous saluons cette initiative.

Madame la secrétaire d'État, à l'heure où nous parlons, nos enfants, filles et garçons, sont quotidiennement exposés à des images, publicités, clips vidéo, et bien d'autres encore, qui objectivent la femme...

M. Thibault Bazin et Mme Émilie Bonnivard . Elle a raison !

Mme Laëtitia Romeiro Dias. ...et participent à pérenniser l'inconscient collectif d'une société où la violence à l'égard des femmes est banalisée. Cette situation n'est plus tenable, elle n'est plus acceptable. C'est d'ailleurs le sens de cette vague de libération de la parole des victimes, notamment sur les réseaux sociaux.

Aussi ma question portera-t-elle plus généralement sur les aspects éducatifs et culturels des autres actions que le Gouvernement entend mener pour éradiquer ce phénomène des violences à l'égard des femmes, qui n'a que trop duré et qui est sans cesse légitimé par ce que l'on nomme communément la culture du viol.
(Applaudissements sur les bancs des groupes REM, MODEM et LC.)

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Mme Marlène Schiappa, *secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes*. « Certes, elle a été violée, mais après tout, que faisait-elle seule dans la rue en minijupe à 3 heures du matin ? » « Certes, cette femme est battue par son mari, mais après tout, qu'est-ce qui l'oblige à rentrer chez elle tous les soirs ? » « Certes, cette femme est harcelée au travail par son supérieur hiérarchique, mais pourquoi n'a-t-elle tout simplement pas dit " non " » ? Ces phrases, nous les avons toutes et tous entendues, au moins une fois. Et ces phrases qui banalisent, qui minimisent, qui excusent les violences faites aux femmes ne sont plus admissibles. *(Applaudissements sur tous les bancs.)*

Il est temps que cesse cette banalisation que vous appelez, et que j'appelle également la culture du viol. Les femmes ne sont jamais responsables des violences qu'elles subissent. *(Mêmes mouvements.)*

Le Gouvernement ne pourra pas tout, tout seul, mais le gouvernement d'Édouard Philippe fait tout ce qui est en son pouvoir pour éradiquer les violences sexistes et sexuelles, avec la loi citoyenne que vous avez évoquée, et qui pourra être enrichie au-delà des consultations, avec la grande cause nationale du quinquennat du Président de la République, avec la campagne de communication qui sera diffusée à la télévision à partir du 25 novembre, en relais de celle que nous diffusons déjà sur les réseaux sociaux.

Cette campagne vise à qualifier les agressions sexuelles et les violences sexuelles pour ce qu'elles sont, à les nommer, sans parler de « frotteurs », de « mains aux fesses », ou de « crimes passionnels », termes qui les minimisent.

Nous créons également une page de géolocalisation des associations, car seulement 16 % des personnes ont le réflexe de faire appel à une association spécialisée. Il est de notre responsabilité de les faire mieux connaître. Enfin, nous poursuivons le Tour de France de l'égalité femmes-hommes. Je souhaite remercier à cette occasion les parlementaires qui organisent des ateliers, comme hier encore à Bruxelles.

Nous poursuivons la formation avec la mission interministérielle de protection des femmes. La ministre du travail a saisi les partenaires sociaux pour leur demander de prendre leurs responsabilités en ce qui concerne le harcèlement au travail. Enfin, et comme l'a indiqué le ministre de l'éducation nationale, nous luttons ensemble contre la pornographie à l'école. *(Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM ainsi que sur quelques bancs des groupes LR et GDR.)*

Données clés

Auteur : [Mme Laëtitia Romeiro Dias](#)

Circonscription : Essonne (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 317

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : Égalité femmes hommes

Ministère attributaire : Égalité femmes hommes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 novembre 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [22 novembre 2017](#)